

La maîtrise des langues, une nécessité pour acquérir des connaissances, faire de la recherche, décrocher un poste de travail**Language proficiency, a necessity for acquiring knowledge, doing research and getting a job**

Date de réception : 20/04/2021 ; Date d'acceptation : 09/05/2021

Résumé :

Dans la présente contribution, nous parlons de l'importance que revêt la maîtrise des langues dans l'appropriation du savoir, la recherche, ou la quête d'un poste d'emploi. Pour avoir une idée sur le niveau linguistique de nos informateurs, les étudiants de première année licence, inscrits au département de Lettres et Langue Française, à l'Université frères Mentouri, Constantine 1, afin de découvrir leurs lacunes, nous nous sommes appuyé sur un questionnaire qui inclut des questions fermées et des questions ouvertes, sur un corpus qui comprend des enregistrements audio et des productions écrites. L'analyse qualitative du questionnaire et du corpus a fait découvrir que nos enquêtés se heurtent à des difficultés articulatoires, orthographiques, morphosyntaxiques, d'interférence et de ponctuation.

Mots clés : langues ; savoir ; recherche ; questionnaire ; corpus.

Omar BOUSSEBAT

Département de Lettres
et Langue Française,
Université des Frères
Mentouri Constantine 1,
Algérie

Abstract :

In this contribution, we talk about of importance of languages proficiency in the appropriation of knowledge, research or the quest for a job. To get an idea of the linguistic level of our informants, first-year undergraduate students, enrolled in the department of Letters and French Language at the university of Mentouri brothers, Constantine 1, and in order to discover their short comings, we relied on a questionnaire which includes closed and open questions and on a corpus which includes audio recordings and written productions. The qualitative analysis of the questionnaire and of the corpus revealed that our respondents come up against articulatory, orthographic, morphosyntactic, interference and punctuation difficulties.

Keywords: languages; knowledge; research; questionnaire; corpus.

ملخص

في هذا العمل، نتناول الأهمية التي يكتسبها اتقان اللغات في تحصيل المعلومات البحث العلمي أو البحث عن منصب عمل. لكي يتسنى لنا اخذ فكرة عن المستوى اللغوي لأفراد عينة البحث، طلبة السنة الأولى ليسانس، المسجلين بقسم الآداب واللغة الفرنسية بجامعة الأخوة منتوري، ارتأينا ان نستعين باستبيان يضم مجموعة اسئلة مغلقة ومفتوحة، بمجموعة من التسجيلات الصوتية، بأعمال كتابية منجزة من طرف الطلبة. التحليل النوعي للاستبيان، للتسجيلات الصوتية وللأعمال الكتابية المنجزة مكنا من اكتشاف الصعوبات التي يواجهها الطلبة، صعوبات متعلقة بالنطق، بالإملاء، بالنحو وبعلامات التنصيص

الكلمات المفتاحية: اللغات، المعرفة، البحث، الاستبيان، المادة التي استعنا بها.

I-Introduction

De nos jours, la connaissance de deux, voire de plusieurs langues vivantes est indispensable aussi bien dans la vie professionnelle que dans le domaine des études et de la recherche. Les gens qui postulent à un poste d'emploi passent, inéluctablement, par l'entretien. D'ailleurs, ils sont jugés sur leur capacité à s'exprimer oralement. À l'école, à l'université, les enseignants attachent une importance particulière à la maîtrise de la langue d'enseignement/apprentissage car elle est nécessaire à l'acquisition du savoir. En effet, dans toutes les matières, dans tous les modules, l'apprenant est appelé à prendre la parole pour poser des questions, répondre à celles de l'enseignant. Le jour de l'examen, avant qu'il ne passe à la phase de production écrite, il commence par la lecture et la compréhension du sujet donné. La maîtrise d'une langue est *«l'habileté, l'ensemble des capacités qui permettent à un apprenant de bénéficier pleinement des échanges verbaux qui se font en salle de cours, de lire en comprenant les textes, les supports de toutes les activités pédagogiques, de se servir de l'écriture pour organiser ses idées»* (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert. 1995 : 1330). Elle concerne aussi bien l'oral que l'écrit. Le côté verbal se rapporte à *«l'acquisition de la compétence linguistique qui permet au sujet parlant d'adapter son discours à la situation de communication en tenant compte de l'existence de plusieurs registres de langue. Elle comporte plusieurs composantes, lexicale, grammaticale et phonologique. La première permet à l'enseigné d'intervenir oralement. La deuxième l'aide à utiliser correctement la langue cible. La troisième le rend capable de décrypter le sens d'un message verbal. La quatrième lui fournit l'occasion d'articuler convenablement les phonèmes de la L2 parce qu'une prononciation défectueuse altère le sens des énoncés et perturbe la communication»* (BOUSSEBAT, O. 2016 : 01). Le côté écrit est en relation avec la morphologie, la syntaxe et le lexique. Le premier aspect a trait *«au respect du genre, du nombre et de l'accord»* (ibid., p.02). Le deuxième est relatif à *«la connaissance de la nature des mots, de leur fonction, à l'utilisation des connecteurs logiques, les conjonctions de coordination, les conjonctions de subordination et les adverbes, à la conjugaison des verbes, à la construction correcte des phrases simples et complexes, à l'emploi adéquat des mots, à la concordance des temps et à la distinction entre les verbes pronominaux et ceux qui ne sont pas à la forme pronominale»* (ibid.). Le troisième est afférent à *«l'usage d'un vocabulaire juste et précis pour saisir le sens propre et le sens figuré des mots et des expressions, un vocabulaire adapté à la situation de communication. Il se rapporte, également, à la capacité de faire la différence entre les néologismes, les anglicismes, les mots familiers, grossiers et soutenus»* (ibid.).

A propos des motivations du choix du sujet, elles sont relatives au fait que l'accès au savoir, à un poste de travail, au domaine de la recherche passe nécessairement par la maîtrise des langues. C'est l'utilisation idoine d'un code tant à l'oral qu'à l'écrit qui permet à ses usagers d'exprimer clairement leurs idées, de les organiser en un ensemble cohérent en vue de transmettre un message clair, sans ambiguïté. La raison qui nous a poussé à opter pour les informateurs de première année licence est due au fait que ce niveau représente un trait d'union entre le secondaire et le supérieur. Nos années d'exercice au département de Lettres et Langue Française, à l'Université frères MENTOURI, Constantine 1, nous ont permis d'avoir une idée sur les insuffisances langagières des étudiants. Lors des séances de travail, les enseignants, en majorité, se plaignent de ces difficultés, qui remontent à la formation antérieure de leurs étudiants dans les cycles primaire, moyen et secondaire. Elles sont propres à l'incapacité à faire des phrases correctes, à mettre les signes de ponctuation, à varier le vocabulaire, à conjuguer les verbes, à orthographier correctement les mots. Ils se plaignent,

également, que les apprenants, le jour du contrôle sur table, rendent des copies à peine lisibles, truffées d'erreurs. Outre la remise en question de la qualité de formation dispensée au lycée, ils font porter la responsabilité de la baisse du niveau à leurs collègues en les incriminant de ne pas avoir correctement accompli leur travail, de ne pas avoir préparé, comme il se doit, les bacheliers aux études supérieures. *« Cette accusation du niveau d'enseignement antérieur est d'ailleurs une des règles fondamentales qui régissent les relations entre les différents paliers du système scolaire. Chacun incrimine le précédent de ne pas faire convenablement son travail et de laisser sortir des élèves qui n'ont pas le niveau requis »* (ROMAINVILLE, A. 2000 : 01). Des théories psychologiques ont montré, depuis longtemps, que *« l'on s'attribue les mérites d'un succès, mais que l'on rejette à l'extérieur les explications d'un échec. Les universitaires n'échappent pas à la règle. Ils s'estiment responsables de la bonne réputation qu'ont leurs diplômés, mais ont tendance à se tourner vers les professeurs des cycles antérieurs et leurs étudiants pour justifier leur échec »* (ibid.).

Notre problématique est constituée des questions suivantes :

Quelles sont les difficultés orales et écrites auxquelles sont confrontés nos informateurs ?

Quelles en seraient les causes ?

Que pourrait-on suggérer comme solutions pour les aider à remédier à ces lacunes ?

Pour répondre à notre questionnement, nous émettons les hypothèses suivantes :

Les difficultés orales et écrites auxquelles sont confrontés nos informateurs ont trait à l'articulation des phonèmes de la langue cible (du français), au vocabulaire, à l'orthographe, à la morphologie, à la conjugaison, au style et à la ponctuation.

Elles seraient dues à plusieurs causes, dont la qualité de formation dispensée dans les cycles qui précèdent le supérieur, la compétence des enseignants, les programmes, les méthodes choisies dans l'enseignement/apprentissage de la langue cible, l'effort de lecture chez les apprenants.

Pour les aider à remédier à ces lacunes, on pourrait suggérer comme solutions *« les exercices où les enseignants de phonétique font travailler leurs étudiants sur la position et la forme correcte des organes de la parole pour qu'ils produisent convenablement les sons du langage humain. On pourrait, également, proposer l'exposé oral, une activité dont l'objectif est d'inciter les apprenants à prendre la parole. La troisième suggestion est la dictée qui leur donne l'occasion d'orthographier correctement un texte choisi et lu par l'enseignant »* (BOUSSEBAT, O. 2016 : 257).

II-Méthode et matériels

Dans le cadre du présent article, nous nous sommes appuyé sur une enquête et sur un corpus.

II.1. L'enquête

En nous appuyant sur la définition de BEAUD, M. (1985 : 57) selon laquelle *« l'enquête est une méthode de recueil de données à partir d'un questionnaire adressé à un échantillon représentatif d'une population »*, nous avons établi une liste, dont nous

nous sommes servi dans le cadre de notre recherche doctorale, qui contient 24 questions, 14 fermées et 10 ouvertes. La première est en rapport avec la filière du secondaire (dans quelle filière, étiez-vous inscrit (e) au lycée ?) La deuxième concerne le niveau des enquêtés en français (étiez-vous bon (e) en français ?) La troisième est relative à la note obtenue à l'épreuve de français au baccalauréat (quelle est votre note à l'épreuve de français au baccalauréat ?) La quatrième et la cinquième se rapportent à l'inscription de nos informateurs au département de Lettres et Langue Française (avant de décrocher votre baccalauréat, avez-vous eu l'idée de préparer une licence de français ? Si oui, pourquoi ?) La sixième, la septième, la huitième, la neuvième, la dixième et la onzième ont trait aux difficultés langagières rencontrées, à leurs causes (est-ce que vous faites face à des problèmes de langue ? A votre avis, à quoi sont-ils dus ? Sont-ils récents ? Face à ces lacunes, avez-vous l'intention d'améliorer votre niveau de français ? Si oui, comment ?) La douzième, la treizième, la quatorzième, la quinzième, la seizième et la dix-septième sont relatives à la lecture (est-ce que vous êtes habitué (e) à lire ? Si oui, qu'est-ce que vous lisez ? Est-ce que vous lisez en arabe ou en français ? De quel dictionnaire vous servez-vous ? Est-ce que vous fréquentez la bibliothèque ? Est-ce que vous y empruntez des livres ? La dix-huitième question est afférente au net (est-ce que vous vous connectez au net ?) La dix-neuvième, la vingtième, la vingt et unième concernent la pratique du français (pratiquez-vous le français ? Le parlez-vous à l'université ? Le pratiquez-vous avec vos enseignants ?) La vingt-deuxième est réservée au diplôme (à l'université, quel est votre souci majeur ? Avoir un diplôme ? Avoir un diplôme avec une formation de qualité ?) L'avant-dernière question a trait au rapport entre la non-maîtrise de la langue d'enseignement/apprentissage (du français) et l'échec (d'après vous, existe-t-il un rapport entre les difficultés langagières et l'échec ? La dernière est afférente au lien entre les lacunes langagières et le changement de spécialité (Face à vos difficultés langagières, est-ce que vous envisagez de changer de spécialité ?)

II.1.1. L'analyse des réponses

Nous avons fait appel à l'analyse qualitative.

II.1.1.1. L'analyse qualitative

Elle fait ressortir que tous les informateurs ont eu des notes supérieures à la moyenne à l'épreuve de français au baccalauréat. Concernant le choix de s'inscrire au département de Lettres et Langue Française, ils l'ont fait de leur plein gré. Au sujet des difficultés langagières auxquelles ils s'achoppent, ce type d'analyse fait découvrir qu'elles se rapportent à la communication orale, au lexique, à l'orthographe, à la prononciation des phonèmes de la langue cible et à la compréhension. Leurs réponses montrent que lorsqu'ils font face à un mot dont le signifié pose problème, ils éprouvent des difficultés à décrypter le contenu de l'énoncé ou de l'extrait auquel ils ont affaire. Certains disent qu'ils ont besoin de lire un support écrit à plusieurs reprises pour pouvoir déchiffrer le sens. Faute de pratiquer le français, ils oublient vite les mots qu'ils apprennent. A travers les réponses, nous avons découvert que le nombre de ceux qui font usage du français est égal à celui de ceux qui ne l'utilisent pas. A notre grande surprise, les réponses révèlent, aussi, que le nombre de ceux qui le pratiquent à l'université est supérieur à celui de ceux ne s'en servent pas. En nous appuyant sur l'analyse qualitative, nous avons découvert que les enquêtés, en majorité, lisent. Certains le font en arabe. Larousse et Le Robert sont leurs dictionnaires de prédilection. A propos du net, certains étudiants se connectent chez eux. Ceux qui ne disposent pas de connexion à la maison se rendent dans des cybercafés. Les réponses ayant trait au diplôme font ressortir qu'un grand nombre d'informateurs souhaitent avoir le bout de

papier avec une formation de qualité. En ce qui concerne le rapport entre les difficultés langagières et l'échec, les étudiants de notre échantillon répondent par l'affirmative. En réponse à la dernière question, en dépit des lacunes auxquelles ils se heurtent, ils n'ont pas envie de changer de spécialité.

II.2. La présentation des informateurs

Nos informateurs, les étudiants de première année licence, inscrits au département de Lettres et Langue Française, à l'Université frères MENTOURI, Constantine 1, sont représentés par un échantillon de 30 éléments, 20 filles et 10 garçons, ce qui correspond à 67% pour les premières et 33% pour les seconds. Ils appartiennent à une tranche d'âge allant de 19 à 35 ans.

II.3. La présentation du corpus

Notre corpus comporte des enregistrements audio, qui se sont effectués au département de Lettres et Langue Française, à l'intérieur d'une salle de cours, pour éviter les nuisances acoustiques. Notons qu'ils se sont réalisés avant l'avènement de la crise sanitaire relative à la pandémie du Coronavirus (du Covid-19). Pour avoir un corpus audible, nous avons fait usage du dictaphone de notre Smartphone. Concernant le sujet choisi, nous avons demandé à nos enquêtés de décrire la joie qu'ils ressentaient, le jour de l'obtention du baccalauréat. Avant que nous ne commencions les enregistrements, nous avons veillé à ce que nos enquêtés soient à l'aise. En guise d'assurances, nous leur avons rappelé que les enregistrements ne feront l'objet d'aucune évaluation, qu'ils ne seront pas mis en ligne. Notre corpus contient, aussi, des productions écrites en rapport avec la réalisation d'une activité relevant du module d'Initiation à la Linguistique, qui inclut une consigne ayant trait à la définition d'un certain nombre de termes, une question consistant à déterminer l'appartenance de plusieurs idiomes à des groupes de langues.

II.4. Les techniques d'investigation

Les techniques d'investigation sont *«les outils utilisés par le chercheur pour collecter les données dont il a besoin dans son travail»* (ATAMNIA, S., et BENMAZA, H., 2020 : 08). Celles dont nous nous sommes servi sont l'enregistrement et la production écrite. Le premier outil nous a donné la possibilité d'obtenir les interventions orales des enquêtés dans leur intégralité, de les écouter attentivement. Pour les effectuer, nous avons eu recours au dictaphone de notre Smartphone. Notons qu'ils ont été transcrits phonétiquement (en A.P.I.). Le second nous a permis de déceler les lacunes langagières écrites de nos informateurs.

III- L'analyse du corpus

En nous appuyant sur l'analyse qualitative, nous avons détecté les types d'erreurs qui existent dans les enregistrements audio réalisés avec les informateurs de première année licence, dans leurs productions écrites.

III.1. L'analyse qualitative des enregistrements audio

Le premier type de difficultés est relatif aux erreurs morphosyntaxiques. L'analyse qualitative fait ressortir que les enquêtés ne parviennent pas à faire la différence entre les verbes se conjuguant avec l'auxiliaire être et ceux se conjuguant avec l'auxiliaire

avoir. Elle fait, également, découvrir qu'ils confondent les participes passés des verbes du premier groupe avec ceux du deuxième et du troisième groupe, qu'ils ne font pas de distinction entre les substantifs masculins et ceux du genre féminin (ex. [ʒɛrɛstɛ], [ʒɛkrwajɛ], [ʒəmɔsɪdɔvɔny], [ʒɛrɛysɛ], [mɛprɔblɛmvɔrɛzudɔr], [ʒɛuvrɪlapɔrt], [lɛrɛzɪltasapɛrɛs], [ʒɛsɪtrɔpɛ], [sɔɔkɛrɔlasjɔ], [ɛʒwaɛkrwajabl]. Outre ces lacunes, nos informateurs s'achoppent à des problèmes en rapport avec l'interférence (ex. [ʒɛsɔɪkɔmɛnɔʒ], [lɔrskʒɛtruvekɔʒsɪadmɪz], [ʒɛkɔmɔsɛlɔfestɪvaldɔlarut], [ʒɛsɪtmavɪplɛndɔʒwa]. Le troisième type d'erreurs se rapporte à la production défectueuse des phonèmes de la langue cible. Les voyelles dont la prononciation est fautive sont [u], [y], [e], [ə], [ɛ] et [œ] (ex. [ʒɛɔptɔnɛ], [lapɛrdɔtrɔpi], [pɔrmɔdɪr], [ɛʒwaɛkrwajabl]. En plus de l'articulation erronée des unités minimales du français, nous avons décelé l'absence de liaison dans [sɔɔkɛrɔlasjɔ].

III.2. L'analyse qualitative des productions écrites

Elle nous a fourni l'occasion d'accéder à toutes les lacunes écrites de nos informateurs. Celles qui s'ajoutent la plus grosse part sont relatives à l'orthographe. Outre le fait qu'ils écrivent incorrectement les mots du français, nous avons découvert qu'ils n'accordent pas d'importance aux accents. Dans certains cas, ils s'en passent carrément. Dans d'autres, ils les placent comme bon leur semble (ex. «le signifier» pour le signifié, «des elements» pour des éléments, «la compenaison» pour la combinaison, «se defini» pour se définit, «plusieurs caractères» pour plusieurs caractères, «phonetique» pour phonétique, «accoustique» pour acoustique. En plus de ces erreurs, nous avons relevé d'autres en rapport avec la morphologie. Ils n'arrivent pas à accorder l'adjectif qualificatif avec le nom auquel il se rapporte (ex. «la famille indo-europeen» pour la famille indo-européenne, «les differentes elements» pour les différents éléments, «les trois elements» pour les trois éléments. En ce qui concerne les erreurs de ponctuation, nous avons découvert son absence dans certaines copies. Dans d'autres, nos informateurs mettaient faussement des signes comme bon leur semble. Nous avons, également, détecté le remplacement de la virgule par le point dans certaines phrases complexes où la proposition subordonnée est placée avant la principale. Dans d'autres, il n'existe aucun signe de ponctuation (ex. «Quand nous avons attendons les resultats du bac. Nous avons fatigués moralement». «L'attente étaient dur ! Très dur». «Des que j'ai vu mon j'ai sauté de joie». «Ma mère prépare les gateaux et moi invites mes amies et les membres de ma famille». «Le jour des resultats j'été à la maison». «Le longdemin j'ai allé au lycée». «L'hors de l'affichage j'étais avec ma mère et mes sœurs». «Apré quelque minutes mon pérema rappeler». «Quand mon père est arrivé en a partie chez ma grand mère»

IV-Conclusion

Dans un monde en pleine mutation, il est indispensable de maîtriser une ou plusieurs langue (s) vivante (s) pour avoir accès au savoir livresque, aux informations mises en ligne, afin d'effectuer de la recherche. Les diplômés en quête d'un poste de travail subissent, inévitablement, un test. D'ailleurs, ils sont sélectionnés en fonction de leurs aptitudes orales. En conclusion, nous revenons sur notre problématique qui comprend trois questions. La première se rapporte aux difficultés orales et écrites auxquelles sont confrontés les informateurs de première année licence (Quelles sont les difficultés orales et écrites auxquelles se heurtent nos enquêtés ?) La deuxième est relative aux causes de ces lacunes (Quelles en seraient les causes ?) La troisième concerne les solutions que l'on pourrait suggérer pour les aider à y remédier (Que pourrait-on suggérer comme solutions pour les aider à y remédier ?). Pour y répondre (pour répondre à la problématique), nous avons émis trois hypothèses. La première, les

difficultés orales et écrites auxquelles se heurtent nos enquêtés ont trait à l'articulation des phonèmes de la langue cible, au vocabulaire, à l'orthographe, à la morphologie, à la conjugaison, au style et à la ponctuation, a été confirmée à travers l'analyse qualitative du corpus. La deuxième, les causes de ces lacunes seraient dues à plusieurs causes dont la qualité de formation dispensée dans les cycles qui précèdent le supérieur, la compétence des enseignants, les programmes, les méthodes choisies dans l'enseignement de la langue cible, l'absence de l'effort de lecture chez les apprenants. Pour les aider à remédier à ces lacunes, on pourrait suggérer quatre solutions, « *la première est celle des exercices où l'enseignant de phonétique fait travailler ses étudiants sur la position et la forme des organes de la parole. L'apprenant est appelé à produire les sons du langage humain à partir du positionnement correct de l'appareil phonateur. Par exemple, s'il s'agit de l'articulation d'une voyelle arrondie, l'enseignant insiste sur l'arrondissement des lèvres. La deuxième est celle de l'exposé oral, une activité dont l'objectif est d'encourager les apprenants à prendre la parole, à créer une situation de communication. La troisième est la dictée, une activité dont le but est de les aider à orthographier correctement un extrait ou un texte, appliquer les règles acquises, celles de la conjugaison, de l'accord*» (BOUSSEBAT, O.2016 : 258). Outre ces suggestions, «*l'enseignant pourrait faire travailler ses apprenants sur les points de langue qui posent problème. Par exemple, s'ils sont confrontés à des difficultés d'orthographe, il leur proposera des activités où l'accent est mis sur l'accord du verbe avec le sujet, sur celui de l'adjectif qualificatif avec le nom auquel il se rapporte, sur la distinction entre les homophones qui se prononcent de la même façon et dont l'orthographe est différente, sur les différents types d'accent. Il est tenu d'attirer leur attention sur l'infinitif, afin qu'ils sachent que lorsque deux verbes se suivent, le premier se conjugue, le second se met à l'infinitif. Au sujet des problèmes lexicaux et de style, l'enseignant en charge du module de Techniques d'expression orale et écrite (TEEO), lors de la correction de la production écrite de ses apprenants, pourrait attirer l'attention de ses étudiants sur les erreurs de redondance et d'interférence. La dernière solution que l'on pourrait proposer est l'implication des enseignés dans leur propre formation, pour qu'ils deviennent les acteurs de leur apprentissage. L'enseignant devrait leur apprendre à déployer des efforts personnels leur permettant d'être autonomes*» (ibid.). Loin de prétendre que les solutions que nous avons suggérées sont les meilleures, nous espérons qu'elles contribuent à l'atténuation des insuffisances linguistiques chez nos étudiants. Il y aura, certainement, d'autres chercheurs qui feront d'autres propositions qui seraient en mesure de régler le problème auquel nous nous sommes intéressé dans le présent travail, celui de la non-maîtrise de la langue d'enseignement/apprentissage, qui a des effets négatifs sur l'acquisition du savoir chez les apprenants du français.

Références

- [1]. BAUTIER, E. (1994). Pratiques langagières, pratiques sociales, de la sociolinguistique à la sociologie du langage. Paris: L'Harmattan.
- [2]. BLANCHE-BENVENISTE, C., et.al. (1989). Le français parlé. Paris: Didier-Erudition.
- [3]. BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). Approches de la langue parlée en français. Paris: Éditions Ophrys.
- [4]. BLANCHET, P. (2000). La linguistique du terrain, méthodes et théories, Une approche ethno-sociolinguistique. Rennes: PUR.

[5]. BOUSSEBAT, O. (2016). La maîtrise de l'oral et de l'écrit chez les étudiants de première et troisième année L.M.D. Thèse de doctorat ès Sciences en didactique, Université Frères Mentouri, Constantine 1.

[6]. DEPLOSSE, O. (1984). Maîtrise du langage oral et écrit chez l'adolescent en difficulté scolaire. Paris: L'Harmattan.

[7]. ROMAINVILLE, M. (2000). L'échec dans l'université de masse. Paris: L'Harmattan.